



Flash'Infos

Les brèves de la commune de Plainoiseau

Point sur le contrôle des bacs bleus (ou jaunes)

En mai 2022, vous avez peut-être constaté que les bacs bleus (ou jaunes) ont été contrôlés par les ambassadeurs du tri du SICTOM.

Le 26 juin 2022, Daniel Bondier, maire de la commune, M. Odile Ramelet, adjointe au maire et déléguée au Sictom et Nathalie Inselin, secrétaire de mairie ont rencontré ces ambassadeurs du tri pour que ces derniers fassent un retour de ce contrôle de bacs (207 au total). A savoir que le dernier contrôle a eu lieu en 2007.

Quelques chiffres pour la commune de Plainoiseau :

Les bacs sont remplis à 82,88 % contre 92% en 2007.

La qualité du remplissage s'élève à 83,89 % contre 84 % en 2007.

TRES BONS BACS = aucune erreur de tri : 52 %.

BONS BACS = présence de polystyrène, petit objet en plastique, barquette alimentaire sale : 21 %.

BACS MOYENS = présence de déchets en sacs, textile, vaisselle... : 13 %.

MAUVAIS BACS = présence d'ordures ménagères, de toxique, verre, végétaux... : 14 %.



Le jour du contrôle, 17 bacs bleus n'ont pas été levés, donc refusés à la collecte du fait d'erreurs de tri des particuliers. Il a été retrouvé dans ces bacs, des couches, des essuie-tout, une pompe à piscine, du plastique dur, des textiles, de la mousse, une chasse d'eau, des protections hygiéniques, des masques, des lingettes, des épilateurs, des déchets verts, de la ferraille...

Lors du contrôle, les ambassadeurs du tri ont pu rencontrer des particuliers et échanger avec eux, voire réexpliquer les consignes de tri.

Le bilan de ce contrôle est plutôt positif et incite encore plus chacune et chacun d'entre nous à poursuivre nos efforts dans le tri de nos déchets. N'hésitez pas à surfer sur www.letri.com, où vous trouverez des réponses à vos questions.

Des affiches « Où va quoi ? » sont à votre disposition en mairie. N'hésitez pas à venir en chercher.

Nous organisons également un ApériTri le samedi 8 octobre 2022 à 10h30 à la salle des fêtes de Plainoiseau. Cet atelier sera animé par les ambassadeurs du tri. Un rappel de cette animation sera envoyé à chaque foyer fin septembre.

Au verso de ce flash info, une proposition de commande groupée de composteurs à un prix de 15 euros (achetés 63 euros par le Sictom).

Commande groupée de composteur à 15€

Pour permettre à chacun de gérer ses déchets de cuisine et de jardin de la façon la plus propre possible, la commune de Plainoiseau et le SICTOM vous proposent une commande groupée de composteurs.

Chaque composteur est accompagné de sa notice de montage et d'un livret d'explications sur le compostage.

Cette offre à tarif subventionné est limitée à un composteur par foyer.



Les deux modèles sont vendus à 15€

340L pour accueillir les déchets alimentaires d'un couple ou une petite famille.

600L pour familles plus importantes et surtout pour traiter des déchets de jardin (feuilles d'arbre, déchets du potager...).

Choisissez le modèle qui vous convient.

Vous pouvez passer commande directement à la mairie



Jusqu'au 31 août 2022



Rappel des déchets compostables



En suivant ces consignes, c'est environ 30% de vos ordures ménagères non recyclables que vous pouvez transformer en compost.

